



**COMPTE-RENDU de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de la Fédération France Québec -francophonie tenue le 5 novembre 2022 à La Grange d'Aulnay, avenue Georges Braque 76120 Le Grand-Quevilly (Rouen Normandie).**

**Début de l'Assemblée générale : 9 heures 30**

**Le quorum étant atteint, plus de 26 Régionales présentes ou représentées , l'Assemblée peut être valablement tenue (art. 5-48 du Règlement intérieur)**

**1 – Rapport moral de la présidente de la FFQ-F 2021**

**Adopté à la majorité absolue. Voir Annexe 1**

**2 – Rapports d'activités du Siège 2021;**

**Adopté à la majorité absolue. Voir Annexe 2**

**3 – Rapports des actions et des programmes de l'exercice écoulé ou en cours 2021;**

**En 2021, étant encore sous les effets de la crise sanitaire, plusieurs de nos programmes phares ont été annulés : les Inter-municipalités, les Vendanges et la Tournée du Prix littéraire France Québec. Ont été toutefois maintenus et réalisés les Dictées francophones « scolaire » et « adulte » ainsi que la finale du Slam. Cette pandémie a eu pour conséquence directe la perte d'au moins 15% de nos adhésions.**

**Adopté à la majorité absolue.**

**4 – Rapports financiers des exercices écoulés, en application du plan comptable 2021;**

**Adopté à la majorité absolue. Voir Annexe 4**

**5 – Rapport des vérificateurs aux comptes 2021**

**Rapport établi par Annick Buffet et Florence Dumur. Les deux vérificatrices aux comptes ont apporté une appréciation technique et globale sur la gestion de la Fédération. Des réserves toutefois sont formulées à l'encontre de la gestion effectuée par le Bureau national.. Voir Annexe 5.**

**6 – Vote du quitus 2021**

**L'Assemblée donne « quitus » à la Fédération France Québec-francophonie en ce qui concerne la gestion administrative et financière de la Fédération pour l'exercice 2021.**

**7 – Projet de budget prévisionnel de l'exercice suivant 2022.**

Nous allons davantage axer la réalisation de nos actions en se rappelant qu'elles seront organisées en référence à une période d'austérité au niveau des dépenses. Deux exemples confirment notre intention de diminuer nos dépenses. Tout d'abord, nous avons signifié au propriétaire notre préavis de quitter les lieux actuels (94, rue de Courcelles, 75008 Paris) en avril 2023. Également nous allons procéder prochainement à la résiliation de tous nos contrats de location de matériels (ordinateurs, imprimantes, appareils de téléphones).

Cela nous permettra de faire de substantielles économies (ex : le loyer mensuel était de l'ordre de 1 900 €). Le départ de notre local se justifie par le fait que celui-ci n'était plus occupé depuis 2020, à cause du Covid-19, d'une part et l'absence de personnel y travaillant de façon régulière d'autre part.

Il est impératif de se rappeler la mise en garde faite par les vérificatrices aux comptes (voir Annexe 5, page 3) qui rappellent qu'en 2017, les comptes étaient excédentaires (3 292€) alors qu'en 2020, les résultats de l'exercice financier affichaient un déficit de 35 0165€.

Adopté à la majorité absolue.

#### 8 – Grandes lignes des projets pour les exercices suivant 2022/2023;

A la suite de cette crise du COVID-19, reprise graduelle de nos activités et de nos actions : Nous souhaitons que tous nos programmes soient réalisés en 2022-2023 : dicées francophones, concours du Slam, tournée du Prix littéraire France Québec, les Inter-municipalités, les Vendages, les trophées culinaires France Québec dont la finale est prévue en avril 2023. Il faut préciser qu'en avril 2022 la Fédération a organisé la tournée du Prix littéraire France Québec avec TROIS lauréats de ce prix car lors des années 2020 et 2021 cette tournée n'a pu être réalisée. Les trois lauréats qui ont participé à cette tournée fut Mathieu Simard (« *Les Ecrivements* » - 2019), Michel Jean (« *KUKUM* » -2020) et Tristan Malavoy (« *L'œil de Jupiter* »- 2021). Espérons que 2022 et 2023 soient des années où l'on pourra reprendre normalement notre rythme de croisière.

Adopté à la majorité absolue.

#### 9 – Renouvellement partiel du Conseil national pour 10 postes;

Ont été élus : Roland Bouvet, Christian Bros, Nadine Chipault, Dominique Delchet, Serge Dubief, Bernard Guilbaud, Loïc Le Martret, Rita Paoli, Jean-Pierre Tartare, Frédérique Valée. La durée de leur mandat est de trois ans (jusqu'en 2025) sauf pour Frédéric Laborie et Bernard Guilbaud, mandat d'un an (jusqu'en 2023).

N'ont pas été élus : Alban Fache, Georges Poirier, Caroline Rauzy.

Voir Annexe 6 « Proclamation des résultats ».

#### 10 – Informations et rapports financiers sur la société des Editions France Québec (application article 18 alinéa 2 du statut de la SARL les Editions France Québec de 2001)

Il est envisagé la dissolution de la Sarl car il n'existe plus d'objet social depuis la cessation de la parution manuscrite (papier) du France Québec Mag (dernier numéro paru : le numéro 190-décembre 2020).

(Extrait) Article 2 OBJET

« La Société a pour objet , en France et dans tous pays :

- La publication de périodiques d'informations générales consacrés au Québec et aux relations Franco-Québécoises.

(...)

Au 30 octobre 2022 le solde créditeur de la SARL était de 8 646, 38 euros.

11 – Questions diverses d'intérêt général. (à transmettre par courriel avant le 31 octobre)

Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, levée de l'Assemblée à 16 heures 30.

**Michel COTNOIR**  
Secrétaire général /FFQ-F

**30 décembre 2022**